



## **Communiqué de presse**

*Morges, le 25 juin 2018*

### **Un chauffage à distance innovant mis en service à la STEP de Morges**

**Le système d'échange thermique, en service depuis juin 2018 sur le site de la station d'épuration (STEP) de Morges, fournit à un réseau de chauffage à distance de l'énergie qui est ensuite transformée en chaleur et en froid. Ce système, dont la construction vient de s'achever au terme de près de deux années de travaux, permet de valoriser l'énergie contenue dans les eaux issues de la STEP. Le siège de Romande Energie est désormais alimenté par ce réseau novateur et efficient.**

Fruit d'un partenariat entre la Ville de Morges, l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) et Romande Energie, ce chauffage à distance valorise une ressource locale et renouvelable. Concrètement, l'énergie résiduelle des eaux traitées en sortie de STEP est récupérée grâce à un échangeur de chaleur et transmise à un réseau à distance connecté hydrauliquement à des pompes à chaleur. Installées directement chez les clients, ces dernières amplifient la chaleur livrée par le réseau pour fournir du chauffage, ou produisent du froid de confort.

Outre le siège de Romande Energie, déjà relié à ce tout nouveau chauffage à distance, le futur quartier des Résidences du Lac sera également alimenté dès l'emménagement des premiers habitants. Le potentiel de l'installation permettant d'envisager des développements, une seconde phase proposant à d'autres clients de rejoindre le réseau thermique est envisagée à l'horizon 2020.

#### **Un partenariat en faveur de l'efficacité énergétique**

Par son caractère pionnier au niveau romand, le projet permet à Romande Energie d'affirmer son expertise dans les systèmes thermiques, mais également de concrétiser sa volonté de proposer des solutions clé en main innovantes dans le domaine des services énergétiques.

Cet enjeu de durabilité énergétique est largement partagé par la Ville de Morges, qui en a fait une de ses priorités. Alors que l'administration communale utilise en premier lieu de l'énergie certifiée locale et renouvelable, c'est très logiquement que la Ville de Morges a soutenu ce projet novateur depuis son démarrage. Il s'inscrit à 100% dans le plan directeur énergétique du district de Morges et, plus largement, dans la stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

L'ERM se réjouit, par le biais de la valorisation d'un potentiel jusqu'ici inexploité, de pouvoir également apporter une pierre à l'édifice de la transition énergétique.

#### **Une énergie locale et renouvelable pour son siège**

Le siège de Romande Energie est le premier bâtiment à avoir été relié à ce nouveau réseau thermique. L'énergéticien devient donc également consommateur de cette énergie durable produite à proximité immédiate et confirme son statut d'acteur responsable de la révolution énergétique.

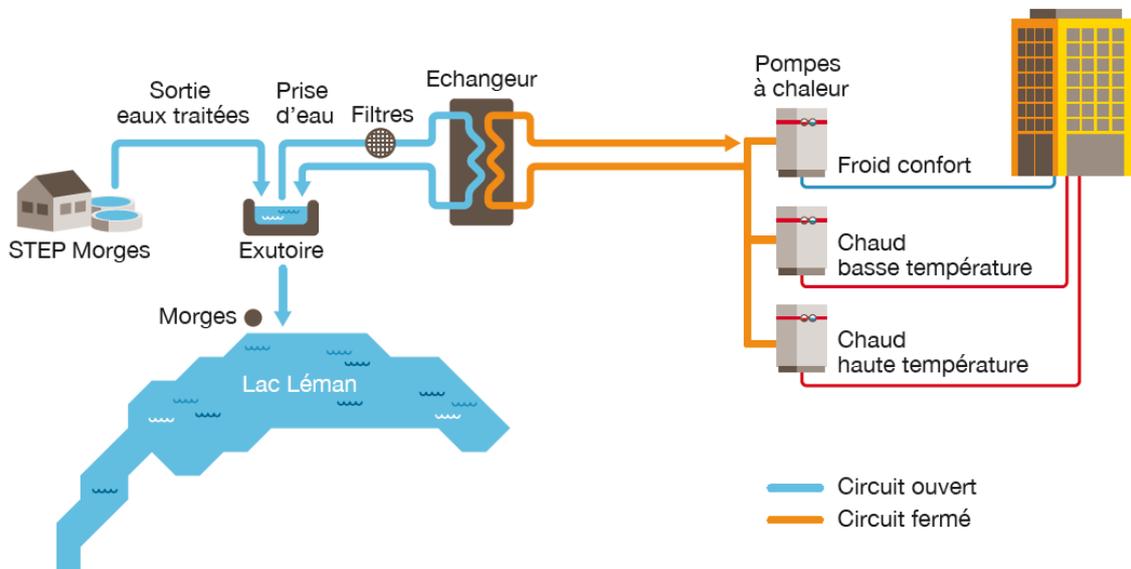
« Nous sommes heureux de cette mise en service qui vient concrétiser la construction du premier réseau alimenté par des eaux traitées en Suisse romande. Nous espérons proposer rapidement notre savoir-faire à d'autres partenaires », relève Oliviero Lubatti, Directeur de Romande Energie Services, société du Groupe Romande Energie active dans les services énergétiques.

## Notes à la rédaction

### Le périmètre du projet



### Le principe technique du projet



## Contacts

| Romande Energie  | Ville de Morges   | STEP de Morges  |
|--|---|---|
| Caroline Monod<br>Chargée de communication<br><br>021 802 95 78<br>079 473 32 99<br><br><a href="mailto:caroline.monod@romande-energie.ch">caroline.monod@romande-energie.ch</a> | M. Jean-Jacques Aubert<br>Municipal Infrastructures et<br>gestion urbaine<br>021 823 03 32<br>078 628 87 51 | M. Christian Maeder<br>Président du Comité de<br>direction de l'ERM<br>021 804 70 30<br>079 679 40 37<br><br>M. Tony Reverchon<br>Directeur<br>021 804 70 30<br>079 206 36 61<br><a href="mailto:tony.reverchon@erm-step.ch">tony.reverchon@erm-step.ch</a> |

### Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux répartis sur près de 300 communes des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la production, la distribution et la commercialisation d'énergie ainsi que les services énergétiques.

**Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :**

[www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)

### Morges en bref

La Ville de Morges porte le label Cité de l'Energie. Celui-ci distingue les communes qui ont une politique durable et concrète en matière d'énergie, de trafic et d'environnement. De fait, la Municipalité mène une politique énergétique ambitieuse. De nombreuses actions en faveur de l'efficacité énergétique, de la mobilité et de la protection de l'environnement ont d'ores et déjà été mises en œuvre. Parmi les principes directeurs de la politique énergétique morgienne, figurent les points forts suivants :

- **Favoriser un approvisionnement énergétique durable**, en participant au développement des énergies renouvelables et en promouvant leur utilisation;
- **mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire**, par l'exemplarité de l'administration communale et en promouvant l'implication des habitants et des entreprises;
- **conserver la qualité de vie et l'attractivité de la ville pour tous**, en mettant en œuvre une stratégie énergétique durable qui respecte les principes de solidarité sociale.

[www.morges.ch](http://www.morges.ch)

### La STEP de Morges en bref

L'Association intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de la Région Morgienne «ERM» a été fondée le 24 septembre 1971. Elle compte 14 communes membres auxquelles s'ajoutent 3 communes abonnées, à savoir Echandens, Lully et Saint-Sulpice. La station d'épuration « STEP du Bief » est une installation de traitement des eaux usées dite classique, avec 2 filières de traitements, la filière « Eau » et la filière « Boues ». La filière « Eau » consiste à traiter les eaux usées au moyen d'un procédé de traitement biologique par boues activées permettant l'élimination de la pollution de nature organique. L'élimination du phosphore est effectuée par un traitement physico-chimique par l'adjonction de chlorure ferrique. Les eaux ainsi épurées retournent vers le lac Léman.

[www.erm-step.ch](http://www.erm-step.ch)